



Livraison : du 12 au 21 décembre 2018

> Vues sur **la progression du chantier**



1. Niveau sous comble dans le bâtiment A
2. Réalisation des carrelages et faïences
3. Choix des arbres en pépinière : Noisetier
4. Choix des arbustes en pépinière : Boule arbustive
5. Choix des arbustes en pépinière : Fougère arborescente
6. Façade Nord du bâtiment B





7. Vue intérieure d'un appartement
8. Toiture du bâtiment A
9. Façade Sud du bâtiment A
10. Salle de bains en cours de finition, avec meuble vasque réalisé sur mesure.
11. Parquet posé
12. Façade Nord du bâtiment A
13. Vue sur l'Erdre depuis le logement témoin dans le bâtiment A
14. Témoin des parties communes : encadrement décoratif des portes palières

## > Vues sur votre agenda

- La 1<sup>ère</sup> assemblée générale de votre copropriété se déroulera **le 4 décembre 2018** à 18h00, dans les locaux du syndic provisoire Gaalon Guerlesquin, 72 Boulevard de la Prairie au Duc – 44200 NANTES.  
Contacts : Gestionnaire : Carole GUEDON - ☎ 02.40.48.84.71 – [jc.guedon@gg-immo.fr](mailto:jc.guedon@gg-immo.fr)  
Assistante : Elise HAUTCOEUR - ☎ 02.40.48.93.50 – [e.hautcoeur@gg-immo.fr](mailto:e.hautcoeur@gg-immo.fr)
- La livraison des appartements aura lieu **du 12 décembre 2018 au 21 décembre 2018**.

## > Focus technique : Livraison et garanties

Le point de départ des délais de garantie est la date de réception des travaux prononcée entre les entreprises et le Maître d'Ouvrage (le groupe GIBOIRE), acte par lequel celui-ci déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserve.

Cette date de réception de votre immeuble avec les entreprises est mentionnée dans le procès-verbal de livraison, ou vous est notifiée par le promoteur constructeur.

On distingue trois garanties de droit dont bénéficie l'acquéreur en VEFA :

### La Garantie de Parfait Achèvement : 1 an

Elle concerne les désordres constatés lors de la réception de l'immeuble, et ceux apparus au cours de l'année suivante. Elle est due par les entrepreneurs, auprès desquels le promoteur agit à votre demande.

### La Garantie de Bon Fonctionnement : 2 ans au moins

Elle porte sur les éléments d'équipement dissociables du corps de l'ouvrage, c'est-à-dire les éléments qui peuvent être démontés sans endommager la construction (stores, robinetteries...)

### La Garantie Décennale : 10 ans

Elle concerne :

- Les dommages qui portent atteinte à la solidité du bâtiment et aux éléments d'équipement qui ne peuvent pas être dissociés des éléments de fondation, d'ossature, de viabilité, de clos ou de couvert sans détériorer la construction (par exemple, les tuyaux d'alimentation de l'évier qui sont scellés dans le mur) ;
- Les dommages susceptibles de rendre le bâtiment impropre à sa destination (par exemple, des fissures infiltrantes qui laissent pénétrer l'eau ou l'air, un défaut d'étanchéité, un dysfonctionnement généralisé du chauffage...).

### PRECISIONS :

- La garantie de bon fonctionnement et la garantie décennale concernent uniquement les vices cachés, c'est-à-dire les défauts de construction qui ne sont pas visibles au moment de la réception ou dont les conséquences ne se révèlent qu'au bout d'un certain temps ;
- Certains appareils fournis avec votre logement, par exemple les appareils électroménagers qui sont livrés dans une cuisine équipée, peuvent bénéficier d'une garantie supplémentaire donnée par le fournisseur ;
- Ces garanties ne s'appliquent pas aux dommages qui résultent uniquement de l'usure, du défaut d'entretien ou du mauvais usage de votre logement.

## > Vues sur l'actualité du Groupe

Partenaire depuis 2013 de Gilles LAMIRE, skipper du Multi 50 « La French Tech Rennes Saint-Malo », le Groupe GIBOIRE sera de nouveau à ses côtés pour l'édition 2018 de la Route du Rhum. Bon vent, Gilles !



### Le Groupe GIBOIRE, c'est :

**+ de 1 000**  
entreprises installées

**+ de 15 000** personnes logées  
chaque année par le Groupe

**95 ans**  
d'expérience

Pour aller plus loin - contacts commerciaux : [www.giboire.com](http://www.giboire.com)

Groupe GIBOIRE : 34, rue de Strasbourg – 44000 NANTES – 02.40.47.47.77 - [embarcadere@giboire.com](mailto:embarcadere@giboire.com)

Dernière parution